Visa de travail pour travailleurs qualifiés

Vous avez trouvé un emploi en Allemagne et vous avez besoin d'un visa ? Voici les conditions qu'il vous faut remplir.

Sur cette page

- À qui s'adresse le visa de travail pour travailleurs qualifiés ?
- Conditions d'obtention d'un visa de travail pour travailleurs qualifiés
- Vos perspectives avec le visa de travail pour travailleurs qualifiés
- Demander le visa de travail pour travailleurs qualifiés en ligne

À qui s'adresse le visa de travail pour travailleurs qualifiés ?

Vous avez obtenu un **diplôme universitaire** ou une **formation professionnelle qualifiée** en Allemagne ou à l'étranger ? Sous certaines conditions, vous pouvez obtenir un **titre de séjour** conformément à l'article § 18a ou § 18b de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG) pour travailler en Allemagne en tant que **travailleur qualifié** ou travailleuse qualifiée.

Conditions d'obtention d'un visa de travail pour travailleurs qualifiés

- Votre qualification doit être reconnue en Allemagne ou être équivalente à un diplôme allemand de l'enseignement supérieur. Si vous souhaitez exercer un métier réglementé, par exemple dans le domaine de la santé, une **autorisation d'exercice de la profession** est nécessaire. Pour savoir comment se déroule la **procédure de reconnaissance**, consultez la rubrique « **Reconnaissance** »
- Vous avez reçu une offre d'emploi concrète d'un employeur en Allemagne. Il est important qu'il s'agisse d'un **emploi qualifié**. Cela signifie qu'un diplôme de l'enseignement supérieur ou une formation professionnelle qualifiée est généralement requis pour exercer cet emploi. Les activités auxiliaires ne sont donc pas suffisantes.
- L'emploi ne doit pas être en rapport avec votre qualification. Toutefois, vous devez obtenir une autorisation d'exercice de la profession dans le cas où vous souhaitez exercer un métier réglementé.
- Vous avez plus de 45 ans et vous venez en Allemagne pour la première fois dans le but d'y travailler ? Dans ce cas, vous devez justifier d'un salaire annuel brut d'au moins **55 770 euros** (en 2026) avec l'activité envisagée en Allemagne ou d'une pension de retraite adéquate.

Approbation de l'Agence fédérale pour l'emploi requise

L'Agence fédérale pour l'emploi (Bundesagentur für Arbeit [BA]) doit généralement approuver votre emploi. Il s'agit notamment de vérifier si vos conditions d'emploi (salaire, temps de travail, etc.) sont comparables à celles des travailleurs et travailleuses du pays.

Vous remplissez les conditions indiquées ? Renseignez-vous sur le déroulement de la procédure de **visa** et d'entrée.

Carte bleue européenne : Opportunités pour diplômés

Vous avez un diplôme de l'enseignement supérieur qui est reconnu ? Vérifiez alors si vous remplissez les critères pour une **carte bleue européenne**. Ce titre de séjour offre des possibilités particulièrement attrayantes aux travailleurs et travailleuses qualifié(e)s.

Vous trouverez ici un **aperçu** des exigences en matière de moyens de subsistance selon le motif du séjour.

Vos perspectives avec le visa de travail pour travailleurs qualifiés

Le **permis de séjour** pour l'exercice d'un emploi qualifié est délivré pour une durée maximale de quatre ans. Si le contrat de travail prend fin avant, le permis de séjour sera délivré pour cette durée inférieure du contrat ainsi que pour les six mois suivants.

Après avoir été en possession d'un permis de séjour pour l'exercice d'un emploi pendant trois ans, vous pouvez obtenir un **permis de séjour permanent** dans certaines conditions. Il s'agit alors d'un titre de séjour à durée illimitée. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique « **Résider de façon permanente en Allemagne** ».

Vous souhaitez vivre en Allemagne avec votre famille ? Cela est possible avec ce permis de séjour. Pour savoir ce que vous devez prendre en compte et quelles sont les conditions à remplir, consultez la rubrique « **Regroupement familial** ».

Demander le visa de travail pour travailleurs qualifiés en ligne

Vous remplissez les conditions requises ? Alors vous pouvez faire votre demande de visa de travail en ligne via le portail des services consulaires du ministère fédéral des Affaires étrangères :

- **Visa de travail pour travailleur qualifié avec diplôme universitaire**

- Visa de travail pour travailleur qualifié avec formation professionnelle

Plus d'informations sur le web

Agence fédérale pour l’emploi (BA)

Brochure de bienvenue: Informations sur le droit du travail

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/visa-reconnaissance/types-visas/travailleurs-qualifies
Date: 2026-10-28 23:13:16 GMT